

ÉDITO

Chers parents, enfants, enseignants,

Vous tenez entre vos mains le dernier Parents d'Elèves Infos de l'année. Avant que vous ne vous retrouviez tous en famille pour passer de belles fêtes de fin d'année, je tenais à vous présenter, enfants comme parents, mes meilleurs vœux.

Cela fait maintenant plusieurs années que j'ai plaisir à vous rencontrer et à vous écouter. J'espère que nous continuerons dans le dialogue à mettre en place de nombreux projets qui améliorent notre quotidien mais aussi celui des enfants. N'oublions pas qu'ils sont les garants de notre avenir.

Nous vous donnons rendez-vous, lundi 8 janvier, pour la rentrée. Nous en profiterons pour solliciter l'avis des parents sur le retour possible à la semaine de 4 jours avec 1 questionnaire sur le site internet de la Ville, www.villedegarges.fr. Pensez à nous donner votre avis avant le 31 janvier.

A tous, parents, enfants, enseignants, nous vous souhaitons de belles fêtes et une belle année !



AHMED-LATIF GLAM

Conseiller municipal délégué
à l'Enfance, au Scolaire et au
Programme de Réussite Éducative

LA PHOTO DU SEMESTRE



Réunion Parents d'élèves élus à la Mairie (30/11)

LE CHIFFRE DE LA RENTRÉE

+ 186%

c'est le nombre d'inscrits
en étude surveillée par rapport à 2016.

Dédoublage des classes de CP

C'était une des promesses de campagne du nouveau président de la République : dédoubler les classes de CP et de CE1 dans les réseaux d'éducation prioritaire. L'objectif est de permettre un meilleur apprentissage des enfants dès le début de l'école élémentaire. Depuis la rentrée 2017, cette décision a été appliquée à Garges pour les CP appartenant à un Réseau d'Education Prioritaire.

A Garges, ce sont les écoles appartenant aux Réseaux Henri Wallon et Paul Eluard qui étaient concernées soient : Victor Hugo, Romain Rolland, Anatole France, Jacques Prévert, Pierre et Marie Curie, Saint-Exupéry, Jean de la Fontaine et Alphonse Daudet.

Au total, ce sont 31 classes de CP qui accueillent aujourd'hui au maximum 14 élèves. La Ville a pu faire les aménagements nécessaires l'été dernier avec 11 salles de classes supplémentaires pour accueillir les élèves et les nouveaux enseignants. Ainsi, les élèves bénéficient des meilleures conditions depuis la rentrée 2017.

La réforme du dédoublage des classes a été voulue par le gouvernement. Pour que le dispositif imposé puisse être appliqué, Monsieur le Maire a saisi l'Etat et exige qu'il tienne ses engagements financiers envers la commune. Le gouvernement doit aller jusqu'au



bout de la réforme en finançant le coût de tous les travaux nécessaires. La Ville de Garges ne peut pas supporter le surcoût financier sans mettre en péril son équilibre budgétaire.

LE POINT SUR...

Maxicours

Votre enfant rencontre des difficultés à l'école et vous aimeriez pouvoir le soutenir dans l'apprentissage de ses leçons ? Ne vous inquiétez plus ! La Ville propose depuis 5 ans l'accès gratuit au site internet Maxicours, qui s'adresse à tous les enfants du CP au CM2.

Votre enfant y trouvera tout ce qu'il doit apprendre à l'école sous forme de cours en vidéo et de jeux pour l'aider à réviser. Des enseignants sont également présents tous les soirs pour répondre en direct à toutes les questions de votre enfant mais aussi pour l'aider à comprendre ! Maxicours donne à l'enfant l'envie d'apprendre et vous donne les clefs pour l'aider au quotidien.

Pour obtenir un accès gratuit, il vous suffit d'envoyer un mail à enfance@villedegarges.com



CONSEIL MUNICIPAL JEUNES

Une nouvelle promotion



La promotion du Conseil Municipal Jeunes (CMJ) 2017-2019 a pris officiellement ses fonctions mardi 31 octobre 2017, au salon d'Honneur de l'Hôtel de Ville. A travers la séance plénière d'installation, les nouveaux CMJ ont pu recevoir leurs médailles et écharpes de Conseillers. Ils se sont présentés devant leurs pairs et le public est venu nombreux pour l'occasion.

Les anciens CMJ (2015-2017) ont laissé la place à de nouveaux jeunes engagés. Ils en ont profité pour donner quelques conseils !

Nous sommes certains que la nouvelle promotion sera aussi motivée et innovante que la précédente. Vivement les projets !

L'éveil au goût

Sogeres
RESTAURATEUR

En plus de fournir un repas de qualité aux enfants inscrits à la cantine, notre prestataire Sogeres propose au moins une animation pédagogique par an et par école lors des repas. L'objectif est de sensibiliser les enfants aux enjeux de l'alimentation.



A ce titre, les enfants sont par exemple sensibilisés sur :

- L'éveil à la nutrition : ces ateliers d'éveil au goût font découvrir aux enfants le plaisir de déguster des aliments avec les cinq sens.
- Les secrets de l'agriculture biologique : le bio est très présent dans les menus des enfants à Garges. Ils sont également sensibilisés sur la production et la vente agricole. Les intervenants travaillent sur des ingrédients contrôlés et certifiés Bio. Mais cela concerne aussi les organismes de stockage, de transformation, d'importation et de distribution.
- Animations anti-gaspillages : de nombreuses animations sont proposées comme apprendre à cuisiner sans gaspiller, la cantine chic où les enfants et le personnel de restauration mettent les petits plats dans les grands...

APRÈS L'ÉCOLE

Activités périscolaires : des séjours qui font grandir vos enfants



Le service Animation et citoyenneté organise des séjours alliant culture et loisirs pendant les vacances scolaires. Les petits gargeois âgés de 5 ans et plus vivent une expérience enrichissante en dehors de la sphère familiale. Ces séjours sont encadrés par un directeur et des animateurs de la Ville. Ces derniers sont expérimentés et vigilants quant au bien-être des enfants.

Il y en a pour tous les goûts avec :

- Des séjours en anglais où les enfants apprennent un vocabulaire pour la vie de tous les jours.
- Des séjours de découverte de l'environnement afin de sortir du mode de vie urbain et se rapprocher de la nature.
- Des séjours culturels avec des ateliers artistiques pour libérer la créativité des enfants, la visite de lieux historiques, de musées...

Les enfants profitent de différentes activités et acquièrent des connaissances de façon ludique. C'est l'occasion pour eux d'expérimenter certains aspects de la vie quotidienne liés à la vie en collectivité : respect, partage, gestion et de gagner en autonomie. Ils reviennent changés et les parents sont ravis ! Les séjours vous intéressent ? N'hésitez pas à vous renseigner aux Services à la Population ou auprès de votre directeur d'accueil de loisirs !

Les études surveillées

Michel Plaignaud est le directeur de l'école Henri Barbusse B. Il nous parle des études surveillées, de leurs évolutions et de leurs bienfaits sur les élèves.



Parents d'Elèves Infos : Qui êtes-vous ?

Michel Plaignaud : Je suis arrivé à la rentrée 1987 comme instituteur. La première année je n'avais pas de classe. J'intervenais auprès d'élèves en difficulté et j'assurais les décharges de direction des 2 directeurs de l'époque, Mlle Daniel et M. Bertrand. J'ai ensuite eu des classes pendant 2 ans.

Peu après, j'ai été détaché pour travailler en Formation pour Adultes de septembre 1990 à juillet 1994 au GRETA de Garges. Puis je suis revenu à Barbusse B, en 1994, comme enseignant et j'ai pris la direction de l'école élémentaire (9 classes) en septembre 1995.

En 2008, lors de la fusion de la maternelle Barbusse avec les 2 écoles élémentaires, je suis devenu directeur de l'école primaire Barbusse B. C'est ma 30^e rentrée à Garges dont 27 à Barbusse B.

PEI : Pourquoi organiser des études surveillées dans votre école ?

M. P. : Le principe est simple. Les enseignants surveillent les élèves qui apprennent leurs leçons, tout en apportant une aide à la compréhension si cela est nécessaire. Cette étude a deux objectifs :

- Accompagner les élèves dans l'apprentissage de leurs leçons. Ainsi, ils n'auront pas à travailler en rentrant à la maison.
- Aider les élèves en difficulté à travers la lecture et l'apprentissage des leçons.

Les élèves ne sont pas forcément avec leur enseignant, ce qui permet d'appréhender d'autres approches. Inversement, les enseignants suivent des élèves qu'ils ont pu avoir précédemment ou qu'ils auront dans les années à venir, ce qui contribue encore plus à une école où tout le monde s'investit pour tous.

PEI : Comment se traduit le renforcement des études surveillées souhaitées par la Ville de Garges ?

M. P. : Quand les TAP ont été arrêtés, la Mairie a proposé de faire des groupes d'étude de 8 élèves (au lieu de 16 auparavant). Cette réduction permet de consacrer plus de temps à chaque élève. Nous individualisons l'aide apportée pour la lecture, pour expliquer, pour questionner, faire réciter, faire progresser et accompagner dans l'appropriation de méthodes. Les enseignants se sont beaucoup investis : 10 enseignants assurent l'étude cette année, contre 6 l'année dernière.

PEI : Constatez-vous des changements ?

M. P. : Les retombées ont été immédiates en termes d'inscriptions sur l'année scolaire 2016/2017, 48 élèves fréquentaient l'étude. Cette année, nous avons 60 inscrits et 10 élèves encore en liste d'attente. Cela fait donc une augmentation de 45% au niveau des inscriptions supplémentaires...

PEI : Quels conseils donneriez-vous aux parents pour aider leurs enfants dans leurs devoirs ?

M. P. : Pour commencer, il faut accorder un temps de goûter et de jeu à l'enfant qui vient de finir sa journée d'école. Ainsi, il se détend et se ressource. Puis lui demander son cahier de texte pour savoir ce qu'il a à faire et décider, avec lui, l'ordre dans lequel, il va faire ses activités. Après pour chaque activité, lui demander s'il sait ce qu'il doit faire et l'aider dans la compréhension des consignes. Selon les activités, lui donner un temps pour travailler. Puis, vérifier avec lui si la consigne est respectée. Pour un travail écrit, on peut aussi vérifier avec lui si l'écriture et la présentation sont correctes. Pour la lecture, le faire lire par étape, en vérifiant avec lui s'il connaît tous les mots qu'il lit et les expliquer si besoin. Pour les leçons, le faire oraliser (lire à haute voix) sa leçon, le questionner sur les essentiels de la leçon, passer à une autre activité puis revenir sur la leçon. Pour les mots à apprendre, lui faire épeler les mots... Et tout ceci sous forme de jeu pour les plus jeunes. Après, l'œil et l'expérience de l'enseignant feront toujours la différence... Chacun son métier et il reste toujours important que les rôles ne soient pas inversés, que les parents jouent leur rôle de parent et que les enseignants gardent leur rôle d'enseignant...

AGENDA SCOLAIRE

VACANCES SCOLAIRES

Hiver : Samedi 17 février au lundi 5 mars 2018*.

Printemps : Samedi 14 avril au lundi 30 avril 2018*.

INSCRIPTIONS AUX ACCUEILS DE LOISIRS

Du jeudi 18 janvier au jeudi 1^{er} février 2018 inclus (séjour montagne).

Du jeudi 15 mars au jeudi 29 mars 2018 inclus (séjour printemps).

Du jeudi 31 mai au jeudi 21 juin 2018 inclus (séjours juillet et août).

*Reprise des cours.



WWW.VILLEDEGARGES.FR

FIN DES COURS

Samedi 7 juillet 2018.

INSCRIPTIONS SCOLAIRES

Du lundi 4 décembre au vendredi 2 mars 2018 inclus (pour les enfants nés en 2015 et 2016).

CONCERTATION SUR LE CHOIX DES RYTHMES SCOLAIRES

Du lundi 8 janvier au mercredi 31 janvier 2018 inclus (sur le site internet de la Ville : www.villedegarges.fr).